

Document généré le mardi 03 septembre 2024 à 12:11

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale				

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale	02/09/24 à 16h39		2/3	24-99928	
JOUE	Intégrale	02/09/24 à 16h39		2/3		

Service : CPJ

Classification CPV :

Principale : **77310000** - Réalisation et entretien d'espaces verts

## AVIS DE PUBLICITE

**VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE**

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 96 50

SIRET 21840054700012

 [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

<b>Objet</b>	<b>Prestations d'entretien des espaces verts pour la Commune de L'Isle sur la Sorgue</b>
<b>Référence</b>	AO24-11
<b>Type de marché</b>	Services
<b>Mode</b>	Procédure ouverte
<b>Code NUTS</b>	FRL06
<b>Lieu principal de prestation</b>	Le territoire communal de L'Isle sur la Sorgue 84800 Isle sur la sorgue
<b>Description</b>	Prestations d'entretien des espaces verts pour la Commune de L'Isle sur la Sorgue (marché réservé) Ce marché a déjà fait l'objet de deux avis de publicité : - BOAMP avis n° 24-35854 transmis le 26 mars 2024. La consultation a été déclarée sans suite pour motif d'intérêt général en vue d'une redéfinition du besoin (nécessité de retravailler le périmètre du besoin et son estimation). - BOAMP n° 24-64196 et au JOUE sous le n° 330748-2024 transmis le 03 juin 2024. la consultation a été déclarée sans suite pour motif d'intérêt général en vue d'une redéfinition du besoin (nécessité de retravailler le périmètre, la volumétrie du besoin sur la partie DPGF correspondant aux interventions annuelles). Marché réservé en application de l'article L2113-12 du CCP. Ce contrat est

réservé exclusivement aux entreprises adaptées, à des établissements et services d'aide par le travail ou à des structures équivalentes, lorsque plus de 50% des travailleurs concernés sont des personnes handicapées qui, en raison de la nature ou de la gravité de leurs déficiences, ne peuvent exercer une activité professionnelle dans des conditions normales.

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert, soumises aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique.

L'accord-cadre sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique.

Le montant maximum annuel des prestations est fixé à 70 000 € HT.

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter de sa date de notification. Il est reconductible 3 fois tacitement. Sa durée maximale ne pourra excéder 48 mois.

La valeur estimée pour la partie forfaitaire est de 40 000 € HT annuel et la valeur estimée pour la partie à prix unitaires est de 7 500 € HT annuel.

**Code CPV principal**

**77310000** - Réalisation et entretien d'espaces verts

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

**Forme**

Division en lots : Non

Les variantes sont refusées

**Options**

Oui

Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du code de la commande publique un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois lors de chaque reconduction.

**Reconductions**

Oui

La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues est de 48 mois

**Conditions de participation**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5 du RC.

Attestation indiquant que le candidat relève bien de l'article L.2113-12 du CCP : "entreprises adaptées mentionnées à l'article L. 5213-13 du code du travail, à des établissements et services d'aide par le travail mentionnés à l'article L. 344-2 du code de l'action sociale et des familles ainsi qu'à des structures équivalentes"

**Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5 du RC

**Référence professionnelle et capacité technique :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5 du RC

Qualification en vigueur dans le cadre du secteur d'entretien d'espaces verts

**Marché réservé :**

Le marché est réservé à des ateliers protégés.

<b>Critères d'attribution</b>	Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.
<b>Renseignements</b>	<u>Correspondre avec l'Acheteur</u>
<b>Documents</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <u>Règlement de consultation</u></li><li>• <u>Dossier de Consultation des Entreprises</u></li></ul>
<b>Offres</b>	Remise des offres le <b>07/10/24 à 12h00</b> au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro. Validité des offres : <b>4 mois</b> , à compter de la date limite de réception des offres. Modalités d'ouverture des offres : Date : le 07/10/24 à 14h00 Lieu : Mairie de L'Isle sur la Sorgue
<b>Dépôt</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <u>Déposer un Pli dématérialisé</u></li></ul>
<b>Renseignements complémentaires</b>	Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Mais en cas de groupement conjoint le mandataire doit être solidaire. L'accès aux documents de la consultation (DCE) est gratuit, complet, direct et sans restriction sur le site : <a href="https://www.marches-publics.info">https://www.marches-publics.info</a> Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée. L'ensemble des documents à fournir pour la candidature et l'offre est détaillé à l'article 5 du règlement de consultation. Transmission électronique obligatoire. La transmission dématérialisée est effectuée via le profil acheteur suivant : <a href="https://www.marches-publics.info">https://www.marches-publics.info</a> L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur Seront recevables, les candidatures présentant des garanties techniques et financières suffisantes Les critères de jugement des offres sont indiqués à l'article 7.2 du RC
<b>Fonds</b>	Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non
<b>Recours</b>	Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nîmes 16 avenue Feuchères CS 88010 30941 Nîmes Cedex 09 Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86 <a href="mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr">greffe.ta-nimes@juradm.fr</a> Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : L'introduction des recours se fait en application du décret 2009-1456 du 27 novembre 2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique et en référence aux articles du code de justice administrative : Référé pré contractuel : à introduire dès la connaissance de l'attributaire du marché et avant la signature du marché Référé suspension : à introduire avant la signature du marché Référé contractuel : au plus tard le 31ème jour suivant la date de publication de l'avis d'attribution

Recours de pleine juridiction (Arrêt Tarn et Garonne) : à introduire 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (parution de l'avis d'attribution du marché)

Recours en excès de pouvoir : à introduire 2 mois à compter de la date de notification de la décision ou de l'acte attaqué

Envoi le 02/09/24 à la publication

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 02/09/24 à 16h39

Marches-Publics.info V9.7